



CODIR DU SAMEDI 17 mai 2025

Présent.e.s: Hubert Turquet, Hervé Girard, Jean-François Larchier, Jean-Paul Zucca, Patrick Gabrielli, Siva Kasi, Nathan Barnier, Maxime Top, Alix de Saulnay, Kate Higgins-Sanchez, Claudine Tabet

Excusée : Laure Desvallées Eric François, Flore Villaret

1. Compétitions

La course des impressionnistes le 1^o mai à Port Marly. 42 participants adultes (2^{ème} club en nombre).

3 skiffs Denis flory, Werner Jurgens, Bruno dufour sur le marathon. 3 huit, 3 Quatre sur le demi-marathon.

Maxime Top, Flore Villaret, Siva Kasi et Nathalie Rameix ont fini premier de leur catégorie.

Les régates de masse du 3 et 4 mai 2025 à Mantes. 17 participants.

Résultats des bateaux qui se sont qualifiés en finale A ou B :

J16 Homme Sasha Simart Toby Shadbolt 2x : 4eme de la finale A

J16 Femmes 4x Emma Dufour, Alice Levesque, Camille Patrier, Eloïse Delisle 3eme de la finale B

Seniors hommes 2x Cornelus Palsma et Roman Patras 4eme de la finale A

Senior mixte 2x Roman Patras, Héloïse Rouillon 5eme de la finale B

J16 Femme en 4 barré Emma Dufour, Alice Levesque, Camille Patrier, Eloïse Delisle, Héloïse

Rouillon 6eme de la finale A

Senior hommes en 4 de couple Cornélus Palsma, Roman Patras, Toby Shadbolt, Sasha Simart 6eme de la finale A

Les compétitions à venir

- 25/05 Mantes Championnat de ligue pour les J14
- 14 et 15/06 Léry-Poses Championnat de zone pour les J14/J15 et J16. Sélectif pour le championnat de France à Vichy
- 7 et 8/06 Championnat de France sprint sur 500m. Y participeront Cornelus Palsma et Roman Patras. Roman va s'entraîner avec Cornelus à Amsterdam où celui-ci fait ses études, les 17 et 18 mai.
- 4 au 6/07 Vichy Championnat de France jeunes

2. Stages d'été

A. Pour les jeunes extérieurs au club

- du 1^{er} au 4/07
- du 7 au 11/07
- du 18 au 22/08
- du 25 au 29/08

B. Pour les jeunes du club

- Dans la dernière semaine d'août. Modalités à définir.

C. Pour les loisirs

Dates et programmes en discussion : 2 fois 3 soirées en juillet selon le niveau des rameurs. Passage de brevets en fin de stage

3. Agenda des randonnées de mai à septembre

- 31 mai / 1^{er} juin Destination Léman. 15 participants. Couilisses louées sur place.
- 11 au 13/07 Londres. 16 rameurs
- 6 et 7/09 : Descente du Cher (Chenonceau). 3 yolettes du club, 15 rameurs

Compte tenu de l'agenda du mois de septembre prochain, l'ANFA ne participera pas à la Traversée de Paris.

Le tableau des inscriptions des randonnées est à retrouver sur les pages du lien

[ANFA LOISIRS 2025 - COURSES et RANDOS - Google Sheets](#)

4. Etablissements scolaires

Le club accueille des établissements scolaires tout au long de l'année.

- L'ICEF le mercredi après-midi.
- Le collège Beltrame de Vulaines une dizaine de vendredi
- Le collège de Voisenon, en octobre et les 15, 16, 22 et 27 mai.
- Le collège Inter le 17 juin.
- Le collège St Vincent de Paul (Paris) le 3 juin.

5. Point RAM n'JAZZ

Les 28 et 29 juin, le club accueillera pour sa très appréciée randonnée Ram&Jazz, 260 rameurs pour 52 yolettes et 28 accompagnants.

Tous les membres du club sont sollicités pour participer à l'organisation de ce bel évènement organisé par Michel Séquier et son équipe. Inscrivez-vous dans le fichier du lien ci-dessous.

Une 12aine de vélos est nécessaire pour prêter aux accompagnants le dimanche matin.

Renseignez votre prêt dans le fichier du line ci-dessous.

[recensement Bénévoles RJ 2025 - Google Sheets](#)

[Recensement Vélos pour Ram'n Jazz 2025 - Google Sheets](#)

6. Le centenaire du club

Pour rappel le club fêtera son centenaire les 27 et 28 septembre

Le programme de cette fête se concrétise

- Samedi 27
 - De 14 à 16h : Parade sur l'eau avec tous nos bateaux, Un arrêt possible et fanfare à Samois
 - De 17 à 19h : Baptême de la salle d'AviFit, discours des Officiels, remise de récompenses, vin d'honneur.
 - A partir de 20h : RV à la Samoisienne pour dîner et danser (soirée animée par un DJ)
- Dimanche 28
 - Sortie sur l'eau et pique-nique, barbecue

Le livre du centenaire est en cours de rédaction grâce au travail considérable de Vincent Kropf un ancien rameur du club et à collecte des archives effectuée par Jean-Pierre Leroux. La proposition d'achat par souscription va être envoyée à tous les adhérents

Un tee-shirt souvenir est en projet.

7. Bilan financier Sport sur Ordonnance, projet Sport santé 2025-26

La participation financière de l'établissement Louise Couvé obtenue par Gilles Serano a permis d'acquérir le bateau Lite Boat et d'équilibrer les comptes de recettes et dépenses de cette activité.

Gilles propose au club d'affecter le solde de cette participation à l'achat d'un autre lite boat.

Cette acquisition se fera par un financement additionnel du club de quelques centaines d'euros.

Une réflexion est en cours pour passer, la prochaine saison, des conventions Sport Santé avec des établissements d'accueil jeunes / adultes et déposer une demande de label 'sport santé' auprès de la fédération.

8. Choix d'un logiciel de gestion du club

Pour rappel, le club souhaite acquérir un logiciel qui permet de traiter les inscriptions en ligne, la comptabilité, la communication et intégrer le site internet.

2 éditeurs sont étudiés : Assoconnect et Sportsregions

Tarif de l'abonnement, fonctionnalités et difficulté de la prise en main vont déterminer le choix de l'éditeur. Décision le 24 mai prochain pour être en mesure d'assurer les inscriptions d'été et de la prochaine saison.

9. Permis remorque

Le nombre d'adhérents possédant le permis remorque nécessaire aux transports de bateau étant insuffisant, le club et le comité départemental aviron vont prendre en charge le coût du permis remorque que se propose de passer Laurent Germes.

10. Encadrement sécurité

Les séances où il y a l'encadrement de débutants ou de "séances découvertes" nécessitent le renfort d'une 2^{ème} sécurité pour accompagner les rameurs sur tout le bassin.

La présence d'une seule sécurité conduit à limiter la sortie au bassin réduit (entre le poteau vert du Bois Gautier et l'Île de Samoï).

Un grand merci à ceux pas assez nombreux qui assurent l'encadrement sécurité. L'ensemble des titulaires du permis rivière est vivement encouragé à s'inscrire pour prendre en charge une séance.

11. Informations sur affaire en cours

L'audience en appel du 17 mars ANFA/JP Fleurya fait ressortir que le délai entre l'entretien préalable et la lettre de licenciement n'a été que de 23 jours au lieu des 30 jours prévus par le code du travail. Le juge de la cour d'appel a proposé à l'ANFA et à JP.Fleury de rentrer en médiation. L'ANFA a accepté alors que JP.Fleury n'a pas donné suite.

Le délibéré sera rendu le 22 mai.

Suite à l'accident du 23 juin 2023, une enquête administrative a été ouverte.

A cette occasion, le président de l'ANFA Hubert Turquet a été auditionné le 11 avril.

Depuis aucune information n'a été retournée à l'ANFA.

12. Questions diverses

Une liste de questions et remarques ont été soumises par les adhérents à Nathan Barnier :

- Achat d'un double Filippi transformable couple et pointe :
C'est un investissement très conséquent. Le sujet à présenter au moment où le club sera à même de procéder à ce type d'achat.
- Quels sont les critères qui permettent aux rameurs d'utiliser un bateau de compétition :
Une règle a été édictée et présentée en janvier 2024. Si cette règle a besoin d'être précisée, des propositions doivent être faites au CODIR lors d'une prochaine réunion.
- La règle de la limitation du bassin en cas de débit > à 350 m3 est-elle applicable aux compétiteurs.
Il a été rappelé l'ensemble des règles. Celles-ci s'appliquent à tous les membres du club.
- Des pelles de compétitions ont été retrouvées dans les râteliers loisir.
Point complémentaire à la question 2
- La personne qui assure la sécurité n'a pas toujours un téléphone portable.
Il est prévu que l'ANFA acquiert un téléphone dédié à la sécurité.
- La règle du dépassement des bateaux d'aviron n'est pas toujours respectée.
Les règles de circulation ont été récemment rediffusées. Elles sont affichées dans le couloir. Il est rappelé que le dépassement se fait comme par la gauche comme sur la route.
- Le lavage des bateaux n'est pas bien fait ou pas fait.
Le lavage n'est pas une option. Il concourt au bon état des bateaux.
C'est à faire après chaque sortie et pas seulement lors de journées dédiées comme celle du 5 avril.

PROCHAIN CODIR le samedi 30 août à 12h



Hubert Turquet président



P GABRIELLI

Patrick Gabrielli secrétaire